



## Communiqué de la Ville de SIGEAN

La Mairie de SIGEAN s'est dotée d'un nouveau **dispositif d'alerte de la population** en cas d'incident ou de risque climatique.

### Le système d'alerte **Contact Everyone**

L'automate d'appel permet de **diffuser massivement**, en temps réel et 24h/24, des messages vocaux et SMS.

Il est proposé à **tous les habitants** de bénéficier de ce système d'alerte en cas de phénomène dangereux (crue, tempête, séisme, chute de neige, accident de transport de matière dangereuse...).

**Ce service est gratuit.**

Il suffit de remplir le **formulaire d'inscription** en ligne sur :

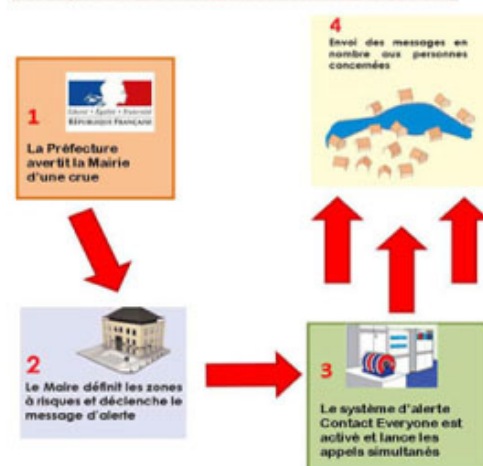
**le site de la ville de SIGEAN** <http://www.sigean.fr>

**en précisant son secteur d'habitation.**

Vous pouvez également venir vous faire inscrire en Mairie.

<b>Les secteurs classés en zone inondable du PPRI sont précédés d'un astérisque.</b>	
* La Clauze :	Chemin de l'étang, Pont de Sérignan Avenue de Narbonne,
* La Joncasse :	Le Deves, Route de Port la Nouvelle, Le Pavillon, Chemin des cabanes
* La Prade :	Rues : des abattoirs, de la Barbacane, de la saline, de la fontaine neuve
* Le Lac :	Le Réal, le Cifz
* Le Pla :	Bessodes, L'Amayet, Le jardin, Le chemin du Pla
* Le Viala :	Plein Saleil,, Camping Etang Boyé
* Sainte Croix	
* Villefalse :	La Peïssonne, La Pinède
* La Réserve Africaine	
<b>Les secteurs hors PPRI :</b>	
Les cabanes, L'angle, Port Mahon, L'olivier, Grange neuve, Le village	

#### Exemple de déclenchement du dispositif :



#### Les personnes précédemment inscrites sur la liste Medialert sont invitées :

- à refaire la démarche d'inscription
- ou se renseigner auprès de l'accueil de la Mairie pour une mise à jour des informations.

Retrouvez la présentation et

le formulaire d'inscription

à

**CONTACT**

**EVERYONE**

dans l'onglet

**SYSTEME D'ALERTE"**

haut à droite de la page  
accueil du site de Sigean

